

Apnées du sommeil : le télésuivi améliore la prise en charge et l'allocation des ressources

Par **Didier Daoulas***
et **Louis Champion****

90 % des patients souffrant d'un syndrome d'apnées du sommeil équipés d'un dispositif médical par pression positive continue (PPC) pour leur traitement bénéficient aujourd'hui du télésuivi assuré par les prestataires de santé à domicile (PSAD). Avec 1,5 million de patients concernés, il s'agit de la plus vaste opération de télésanté en Europe. Son évaluation conforte l'efficacité de cette modalité de prise en charge qu'il serait judicieux de généraliser pour améliorer la santé publique et la qualité de vie des patients.

Les premiers résultats de l'étude Impact PPC (1) présentée lors du Congrès du sommeil de la Société française de recherche et médecine du sommeil (SFRMS) en novembre 2022, indiquent un niveau d'observance du traitement par pression positive continue (PPC) élevé chez les patients télésuivis. Et ce, dès le premier mois de traitement. Après un an d'utilisation, l'observance thérapeutique est maintenue ou améliorée pour de nombreux patients présentant initialement des difficultés d'observance.

Ce bon résultat s'explique par la réactivité et l'exploitation rapide des données de télésuivi par les prestataires de santé à domicile (PSAD). À partir de l'analyse en temps réel de la durée d'utilisation, de la fréquence des apnées, de la pression de l'air et d'éventuelles difficultés liées au masque, les PSAD

ont mis en place un accompagnement rapproché du patient. Cette approche personnalisée évite les décrochages et raccourcit le délai de la prise en charge médicale lorsque des signaux d'alerte sont relevés, grâce à la transmission des données au médecin. Ce qui permet d'allouer plus de ressources aux patients qui le nécessitent. Outre le bon usage des ressources humaines et budgétaires du système de santé, ce modèle innovant, qui couple le



Didier Daoulas Louis Champion

Les entreprises et associations PSAD ont investi massivement sur des plateformes de télésanté sécurisées de suivi à distance

service personnalisé de proximité à l'outil numérique est aussi une réussite du point de vue des patients. Ces derniers y ont massivement adhéré traçant une perspective très positive en matière de santé publique. Le traitement du syndrome d'apnées du sommeil, pathologie encore sous-diagnostiquée, permet d'agir sur les rares facteurs modifiables du déclin cognitif et de la dépendance en prévenant l'hypertension artérielle et les AVC. Plus de trois millions de personnes en France seraient concernées alors qu'aujourd'hui seul 1,6 million d'entre elles est traité par PPC,

dont 90 % sont télésuivis avec un bénéfice thérapeutique avéré.

* **Président de l'Union des prestataires de santé à domicile indépendants (UPSADI)**

** **Président de la Fédération des prestataires de santé à domicile (FEDEPSAD)**

La forte capacité d'adaptation et de transformation des prestataires de santé à domicile à se saisir de l'innovation pour construire les outils numériques et transformer leurs pratiques explique aussi l'ampleur de cette expérimentation unique au monde. Les entreprises et associations PSAD ont investi massivement sur des plateformes de télésanté sécurisées de suivi à distance. Ce pari du numérique et de l'accompagnement personnalisé de proximité, relève d'un financement fondé sur la performance liée à l'observance qui démontre sa pertinence.

Au moment où notre pays fait face à de grands défis de santé publique et d'accès aux soins, il est opportun de rappeler la contribution essentielle des PSAD, acteurs de santé, à la prise en charge des patients équipés de dispositifs médicaux complexes, à la libération du temps médical des soignants, à la fluidité de la médecine de proximité.

(1) L'étude Impact-PPC a été menée conjointement par la Fédération des prestataires de santé à domicile (FEDEPSAD) et l'Union des PSAD indépendants (UPSADI), avec la participation de la société Resmed durant 2018, première année de la mise en place nationale du télésuivi, et est fondée sur les données de 80 000 patients.

Écrivez-nous !

Adressez vos tribunes ou courriers à :
aurelie.dureuil@gpsante.fr

**C'est
ma santé**

Tous les dimanches
à 8h26, 10h26 et 12h26

avec le docteur
Martin Ducret

en partenariat avec
**LE QUOTIDIEN
DU MEDECIN**

franceinfo
radio . web . tv canal 27